

## Lettre à M. Denis Monière

Depuis quelque temps, un sujet vient fréquemment alimenter les discussions et les conversations dans votre cours. Il s'agit de la question de l'intellectuel, de son rôle face à la structure sociale établie et de son éventuelle implication sur la scène politique.

J'aimerais ici simplement exposer mon point de vue face à ce débat, car depuis ma jeune politisation j'ai un intérêt pour tout ce qui concerne les intellectuels dans une société.

L'intellectuel possède une légitimité morale. Il se veut la conscience éclairée de la société qu'il analyse et, comme le mentionnait Sartre il « témoigne de la société car il incarne et intériorise leur déchirure ». L'intellectuel arrive à démasquer les contradictions et tente d'intervenir le plus possible pour lier théorie et pratique. Il n'est pas soumis aux débats partisans et peut donc s'élever au-dessus des intérêts particuliers et à court terme.

Le politicien, pour sa part, tire une légitimité momentanée du peuple. Il est le représentant d'intérêts particuliers et prétend agir dans « l'intérêt général et universel ».

Telles sont donc les situations dans lesquelles doivent agir, en raison des structures données, l'intellectuel et le politicien.

Conséquemment, l'intellectuel n'a pas de pouvoir concret. Il peut et doit intervenir sur la place publique pour corriger les abus, mais cette intervention ne se fait pas sur le mode politique. Ainsi, les conditions objectives dans lesquelles évolue